

Communiqué de presse

Une dotation insuffisante pour combattre les inégalités

La ventilation par académie des 2 489 moyens d'enseignement supplémentaires prévus pour la rentrée prochaine est désormais connue. Si cette dotation reste positive, elle ne compensera pas le sous-investissement chronique dans l'école primaire même avec la baisse attendue du nombre d'élèves.

Cette dotation ne sera pas suffisante aux vues des priorités engagées par le ministère. 640 moyens seront consacrés à l'amélioration des décharges de direction et 420 sont nécessaires pour répondre à la limitation de l'instruction en famille. Avec la poursuite du dédoublement des classes de grande section en éducation prioritaire et la limitation des effectifs à 24 élèves dans les classes de CP et grande section hors éducation prioritaire, qui à elle seule nécessitait 1187 postes selon le ministère, il ne restera aucun moyen pour faire face aux autres priorités pourtant nécessaires. Ainsi le moratoire des fermetures de classe en milieu rural est abandonné pour 2021. La prochaine carte scolaire s'annonce difficile.

Depuis novembre, les milliers de contractuels recrutés dans les écoles illustrent le manque de moyens de remplaçants. 422 postes consacrés au remplacement ont été supprimés l'an dernier; ajoutés aux nombreuses suppressions de postes de « Plus de maîtres », ce sont au total plus de 3000 postes qui ont disparu depuis le début du quinquennat.

Les moyens attribués ne pourront donc pas permettre d'engager une diminution partout du nombre d'élèves par classe où avec 22,2 élèves par classe, la France se situe toujours au-dessus de la moyenne de l'OCDE (21,1) ou encore celle des 23 pays de l'Union européenne (19,8). Une diminution pourtant essentielle pour combattre durablement les inégalités scolaires mises en lumière et aggravées par la crise sanitaire.

Cette urgence face aux inégalités impose un projet plus ambitieux pour l'École et un investissement massif sur le long terme. L'école doit bénéficier d'un plan d'urgence permettant notamment un abaissement des effectifs dans toutes les classes, un abondement des autres postes nécessaires pour son bon fonctionnement comme les postes de remplaçants ou de Rased ainsi qu'une véritable revalorisation des métiers d'enseignant et d'AESH.